



DEMANDE DE DÉROGATION AU PÉRIMÈTRE SCOLAIRE 2024/2025 AU SEIN DE LA VILLE DE TOUL

Uniquement valable pour un cycle en maternelle ou en élémentaire

La procédure de dérogation demeure exceptionnelle. Chaque demande doit être impérativement motivée et doit être complétée avec les pièces justificatives adéquates. Dans le cas contraire elle ne pourra pas être étudiée. Aucune réponse ne sera apportée par téléphone.

ENFANT

Nom : _____ Prénom : _____

Sexe : _____ Date de naissance : _____

RESPONSABLES LÉGAUX

Responsable légal 1

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Mail : _____

Responsable légal 2

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Mail : _____

DEMANDE

École fréquentée en 2023/2024 : _____ Classe : _____

École de secteur : _____

École pour laquelle la dérogation est demandée : _____

MOTIF DE LA DEMANDE

- Cas 1 : Frère ou sœur déjà scolarisé dans l'école demandée ▶ Certificat de scolarité
- Cas 2 : Contrainte professionnelle ▶ Attestation de l'employeur
- Cas 3 : Enseignement spécialisé / Raison médicale ▶ Copie de la décision d'affectation de la Commission
- Cas 4 : Mode de garde : assistante maternelle, grands-parents ▶ Assistante maternelle : • Justificatif de domicile • Son contrat de travail
▶ Grands-parents : • Justificatif de domicile • Attestation sur l'honneur
- Cas 5 : Autres motifs ▶ à préciser au verso et joindre des justificatifs

— SIGNATURES DES DEUX RESPONSABLES LÉGAUX OBLIGATOIRES —

Fait à _____ le _____

Signature du responsable légal 1

Fait à _____ le _____

Signature du responsable légal 2

Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données (Consultez le site www.cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits).

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données via l'adresse contact@mairie-toul.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

DÉCISION DU MAIRE DE TOUL

Sous réserve des places disponibles

Dérogation accordée Dérogation refusée

Toul, le : _____

Alde Harmand
Maire de Toul



